

M.S.N.

LE CAS DE LAMINE OUAHAB POSE UN PROBLEME DE L'APPLICATION A DEUX VITESSES DE LA LOI

L'EN, un droit ou un devoir ?

A-t-on le droit de refuser le maillot national quand on est sollicité, sous le prétexte de libertés individuelles ? Peut-on exiger de l'argent pour rejoindre les rangs de l'EN, quand bien même l'on en a besoin ?

Lamine Ouahab, rappe-lons-le, a fait l'objet d'une radiation à vie du mouvement sportif national, "suite à son refus de répondre à l'appel de la sélection nationale de tennis". Cette radiation a été prononcée, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, le 1er août dernier. D'embalée et eu égard aux résultats prometteurs de Lamine Ouahab, la décision prise à son encontre semble, quelque peu, d'une extrême sévérité. Exemple, même. Ouahab a, à peine, 22 ans et son parcours tennistique plaide plutôt pour une carrière en or, notamment lors des prochains Jeux africains d'Alger en 2007, pour conserver le podium sur lequel il a grimpé en 2003. En cette année (2006), Lamine Ouahab a décroché le titre de champion d'Afrique sur les terres tunisiennes durant la période allant du 2 au 7 mai dernier. Un challenge, précisons-le, doté de 125 000 dollars. Il devait affronter les Finlandais, ensuite, pour le compte de la coupe Davis, juillet dernier, il s'y abstiendra. Son refus est motivé, selon la FAT, par "une exigence financière". Combien ? Dans certains milieux, "la

somme de 10 000 euros est avancée". D'autres parlent de 3000 euros, alors que certaines personnes l'ont estimée à 15 000 euros. Dans tous les cas, Lamine Ouahab a conditionné, c'est l'évidence, sa présence au sein de l'EN par un "cachet". Ceci étant, le besoin financier pourrait-il tout justifier ?

Au regard de la loi sur le sport (loi 04-10 du 14 février 2004, relative à l'éducation physique et aux sports), son article 32 précisément, il est stipulé que : "Durant leur carrière sportive, les athlètes et les personnels d'encadrement sportif sont tenus : d'œuvrer à l'amélioration de leurs performances sportives, de respecter les lois et règlements sportifs en vigueur, de se conformer à l'éthique sportive et de s'interdire tout acte de violence, de répondre à tout appel en sélection nationale et de s'attacher à défendre et à représenter dignement le pays, de participer à la lutte contre le dopage et de s'interdire de recourir à l'utilisation de substances ou de produits prohibés." Il est clair que la sentence prononcée à l'encontre de Lamine Ouahab trouve un ancrage, celui de la loi, donc "légale". Sur un autre plan, humain plutôt, Lamine Ouahab a eu des tracasseries avec sa fédération, version Bouabdellah, dont le TAS (Tribunal arbitral du sport) du COA s'est saisi.

Entre la FAT et Ouahab, les grands amours ont été vite consommés, à cause de bourses non réglées à temps,



ou détournées carrément de leur vocation. Mais entre Lamine Ouahab et l'EN, c'est une autre histoire. Y a-t-il matière à récuser une sélection ?

C'est là où le style interrogatif persiste. Si Lamine Ouahab est tombé sous l'effet de la loi et sa cruelle conséquence, d'autres continuent à refuser l'EN, "poliment" voire tactiquement. Lors des derniers Jeux méditerranéens d'Almería, un nageur s'est distingué par son forfait, tout en bénéficiant d'une bourse, sans pour autant encourir une quelconque sanction.

En football, ce ne sont pas les exemples qui manqueraient pour allonger la

liste des "non incorporables" dans les rangs de l'EN. Même l'athlétisme a sa chasse gardée qui ne s'engage pas avec l'EN et concourt dans les meetings et faisant l'impasse sur les rendez-vous officiels. Bouziane, un boxeur, a bénéficié d'une bourse, mais a préféré passer chez les pros, alors qu'il était sous les couleurs de l'EN qui l'avaient retenue pour les Jeux africains d'Alger 2007 et les JO de Pékin 2008, sans toutefois être inquiété.

Lamine Ouahab l'a compris à ses dépens, mais avant lui d'autres ont tourné le dos à l'EN lorsque celle-ci était en mauvaise posture. C'est cette impunité qui apparemment a donné des idées à plus d'un. En tous cas, Lamine Ouahab n'en a pas bénéficié.

Aggoune Azzedine

ATHLETISME

MEETING DE ZURICH (GOLDEN LEAGUE)

Les adieux à la piste magique de "Letzi"

Après une trêve forcée de deux semaines en raison du déroulement des 20es Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes, des championnats d'Europe et d'Afrique, le circuit de la Golden League reprend du service à l'occasion de l'étape de Zurich qui aura lieu dans la soirée du vendredi 18 août. Comme de tradition, le rendez-vous de Zurich se déroulera à guichets fermés. Et nul doute, l'émotion sera énorme dans la capitale financière helvétique par le fait que la piste magique du stade mythique de "Letzigrund" accueillera pour la dernière fois le meeting zurichois. Rappelons que la piste de Zurich, témoin de 23 records du monde, a organisé la première réunion internationale le 12 août 1928. Depuis cette date, le meeting de Zurich appelé "Weltklasse" (classe mondiale) est devenu une véritable institution. Toutes les stars mondiales ont foulé la magique piste.

En fait, c'est un grand honneur de participer à cette prestigieuse compétition même dans la série B. La prochaine édition, prévue le 7 août 2007, se tiendra au sein du nouveau stade d'une capacité de 50 000 spectateurs qui remplacera le vieux Letzigrund. Toujours en chantier, la nouvelle enceinte abritera aussi l'Euro-2008 de football. Les adieux ne se limitent pas seulement au stade, puisqu'il y aura ceux du directeur de la réunion en l'occurrence Hansjörg Wirz qui a succédé à Res Brugger, ainsi que le chef des médias et des accréditations Armando Garganigo. Pour commémorer ces événements, les organisateurs ont convié tous les légendaires athlètes qui ont marqué l'histoire de la plus lucrative compétition du monde. Parmi les hôtes (Sebastian Coe, Carl Lewis, Heike Dreschler, El Guerrouj, etc.) à cette grande soirée il y aura également la présence de l'Algérien Morcel Noureddine, l'ancienne coqueluche de Zurich où il détient toujours le record du stade dans l'épreuve du mile (3'45"19) réalisé le 16 août 1995. Malgré les tentatives du Marocain El Guerrouj Hicham, le record de Morcel tient encore bon. Ce vendredi, le spectacle sera assuré et les meilleurs seront présents à commencer par les champions d'Europe, d'Afrique et autres. Les 23 000 spectateurs suivront une fois de plus un minichampionnat du monde. Du côté de la participation algérienne, seul Boukens Tarek, qui a décroché la médaille de bronze aux récents championnats d'Afrique, figure dans la Start list du 1500 m au côté du kenyan Alex Kipchirir (nouveau champion d'Afrique), du néo-Américain Lagat Bernard, pour ne citer que ceux-là. Toutes les épreuves offriront le meilleur plateau de la saison.

Chafik B.

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS

Bensaâdi Abdelghani et Rezig Aïcha en finale

Lors du championnat du monde juniors qui a débuté à Pékin le 15 août, l'Algérienne Rezig Aïcha, engagée en dans les demi-finales du 800 m (série B) a terminée 2e en 2'05"45. Battue par l'Ukrainienne Anzhelika Shevchenko, Rezig a réussi, à la faveur de cette position, hier, à se qualifier pour la finale prévue demain. Alors que Bensaâdi Abdelghani, 5e sur 1500 m (tour éliminatoire), s'est qualifié en extrême en finale qui aura lieu aujourd'hui. Par contre, Mescari Yamina et Latamina Samira ont été éliminées dans l'épreuve du 3 000 steeple en terminant respectivement 14e et 8e. Pour sa part, Mansour Nadjim sur lequel beaucoup d'espoirs étaient noués s'est classé en 5e position (1'48"06) dans les demi-finales du 800 m et donc n'a pas arraché son billet pour la finale programmée demain.

C. B.

VOILE

COUPE DE TUNISIE "OPEN" Les Algériens sur le podium

C'est le plan d'eau de la ville de Sidi Bou-Saïd qui a abrité la Coupe de Tunisie "Open" de voile du 9 au 13 août 2006.

L'équipe nationale algérienne a participé à cette compétition dans le cadre de sa préparation aux Jeux africains d'Alger 2007, avec 12 athlètes engagés dans trois séries : Optimist (5 athlètes), Laser 4,7 (3 athlètes) et Planche à voile Mistral (4 athlètes).

Face aux Tunisiens, l'Algérie a décroché les premières places dans deux séries, Optimist et Planche à voile (Mistral).

Série Optimist :

- 1e - Cherif Sahraoui Yanis (NRBH)
- 2e - Cherif Sahraoui Imène (NRBH)
- 4e - Elmbouacif Lydia (Cap/mer Tigzirt)
- 5e - Chahall Amir (NRBH).

Série Mistral

- 1e - Ziani Abdelhamid (Sahel Nautique)
- 6e - Hadeff Hassan (ENV/Alger-Plage)
- 7e - Mefti Abderrahim (Fun Gliss Skikda)

Série Laser 4,7

- 4e - Midoum Med Amine (NRBH)
- 5e - Tigane Lyes (Sahel Nautique)

VOLLEY-BALL

A PROPOS DE «LE POC DANS LA ZONE DE TURBULENCES»

La DJS de Chlef répond

Suite à l'article paru dans votre quotidien en date du 15 août 2006 page 19, intitulé : «Suite à des agissements illégaux, le P.O. Chlef dans la zone de turbulences».

J'ai l'honneur de vous demander de publier notre droit de réponse sur les points parus dans l'article cité ci-dessus.

1. Il s'agit d'une démission écrite présentée devant les membres de l'assemblée générale lors de son assemblée tenue le 31.07.2006, cette démission a été acceptée par les membres de l'assemblée générale «il s'agit d'une démission officielle et non un empêchement».

2. L'article 11 du règlement intérieur du club stipule que la commission de candidature désignée par l'assemblée générale arrêtera les dates réservées à :
a) date limite des dépôts des candidatures.
b) date limite des recours.

Conformément à cela, la commission a arrêté les dates suivantes : «P-V de la commission en notre possession».

A- dépôt des candidatures : du 1er au 05 août 2006 à 12h00.
B- dépôt des recours : les 05 et 06 août 2006.

3. L'accréditation des membres s'est faite devant la rentrée principale de la salle de réunion, conformément à la liste officielle arrêtée par les dirigeants du club tel que défini dans la liste d'émargement.

4. L'AG électorale a été présidée par la commission de candidatures, désignée par les membres de l'AG et les autorités de la wilaya «autorisation de la wilaya - DRAG -».

Le P-V, établi par l'huissier de justice présent comme que l'AG électorale n'a pas été présidée par le chef de service des sports contrairement à ce qui a été avancé par les contestataires.

A signaler aussi que conformément à la réglementation en vigueur, aucun recours écrit n'a été déposé au niveau des instances concernées «DJS - Commission de wilaya».

P/Le directeur

TURF

EN DIRECT DE ZEMMOURI - HIPPODROME EMIR ABDELKADER (JEUDI 17 AOUT 2006)

Pronostics ouverts

1e course - Prix : "Dona CL"/ Pur-sang anglais - Tiercé-Quinté - Distance : 210 000 DA - Distance : 1600 m - Départ : 15h30

Propriétaires	Chevaux	Jockeys	Pds.	CDS	Entraineurs
A.A. La Colombe	1. Kalkisset	M. Boukerche	51	8	R. Fouzer
Smida/Ouzour	2. Chef de Baie	B. Bouras	54	12	Propriétaire
Smida/Ouzour	3. Rising Talent	A. Nougha	54	10	M. Maziz
Boudj/Bouhadj	4. OA. Flutis	KH. El Hadhili	54	4	R. Mokrane
N. du Mehareche	5. Pharzima	S. Benyettou	54	2	S. Rouane
L. Khaldi	6. Baroud d'Ella	A. Rouane	54	7	S. Rouane
A. Khouldem	7. Ayed	D. Mechagueb	54	1	D. Mechagueb
N. Bechahria	8. Kuta	O. Chebbah	53	13	Prop.
M. Yahiaoui	9. Revosa	S. Hellal	53	6	Prop.
O. Meziani	10. Mordjania	A. Tiar	53	9	S. Meziani
Boudj/Bouhadj	11. Yeun Elez	J.J.M. Ghennan	52	5	B. Slimi
K. Hall	12. Dearst Countess	C. Aïda	52	14	C. Aïda
MS. Lahmici	13. Marwa	F. Bendjekdel	52	11	F. Lahmici
A. Bensallah	14. Kaissar	M. Senouci	50	3	Prop.

l'arrivée.

5. Pharzima : Cette transfuge de Tiar ne fera pas le déplacement pour admirer uniquement le paysage.

6. Baroud d'Ella : Idem que Pharzima.

7. Ayed : Il viendra de Barika avec des arguments à faire valoir.

8. Kuta : Aura fort à faire pour espérer quelque chose de positif.

9. Revosa : Régulière comme une horloge suisse, elle visera la plus haute marche du podium.

10. Mordjania : Elle fera par-

tie des sérieux candidats aux accessits.

11. Yeun Elez : Il reste sur d'excellents résultats. Ne devrait pas échouer.

12. Dearst Countess : Elle est chuchotée par les professionnels des courses. Méfiance donc.

13. Marwa : Pas encore confirmée.

14. Kaissar : Fera le déplacement de Laghouat précédé d'une solide réputation.

FAITES VOS JEUX : Quinté : 9-3-5-11-14 / 2-10